



**ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU  
MONTCEL LA RIBAMBELLE**

Siège social : 260 route du Chef-Lieu – 73 100 LE MONTCEL  
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



**RSM Rhône-Alpes**

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU MONTCEL LA RIBAMBELLE**

Siège social : 260 route du Chef-Lieu – 73 100 LE MONTCEL

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'Association ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU MONTCEL LA RIBAMBELLE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ASSOCIATION DE REEDUCATION POUR ENFANTS CARACTERIELS DU MONTCEL LA RIBAMBELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

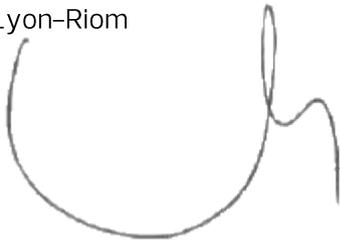
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 11 juin 2024

Le commissaire aux comptes

**RSM Rhône-Alpes**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Lyon-Riom

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Horteur', written over a faint circular watermark or background.

**Jean-Pierre HORTEUR**

Associé - Membre de la Compagnie  
Régionale Dauphiné-Savoie

<b>ACTIF</b>		Arrêté au 31/12/2023			31/12/2022
		Durée 12 mois			12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>					
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruits					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs					
Autres Immobilisations incorporelles		26 449,20	-18 783,27	7 665,93	13 598,33
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
Terrains		33 459,19		33 459,19	33 459,19
Constructions		6 421 760,82	-2 884 070,60	3 537 690,22	3 727 248,38
Installations techniques matériel et outillage		196 237,25	-173 250,81	22 986,44	27 506,67
Autres immobilisations corporelles		1 034 992,72	-831 359,79	203 632,93	279 718,76
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations Financières</b>					
Participations et Créances rattachées		1 000,00		1 000,00	1 000,00
Autres titres Immobilisés		3 122,00		3 122,00	3 122,00
Autres		6 775,00		6 775,00	6 775,00
<b>TOTAL I</b>		<b>7 723 796,18</b>	<b>-3 907 464,47</b>	<b>3 816 331,71</b>	<b>4 092 428,33</b>
<b>Comptes de Liaison</b>					
<b>Comptes de Liaison</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>Actif Circulant</b>					
<b>Stocks et en cours</b>					
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>					
Avances et acomptes versés sur commandes					
<b>Créances</b>					
Créances redevables usagers et comptes rattachés		3 275,97		3 275,97	1 532,74
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		36 702,98		36 702,98	39 764,72
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
Valeurs mobilières de placement					
<b>Instruments de trésorerie</b>					
Instruments de trésorerie					
<b>Disponibilités</b>					
Disponibilités		2 863 103,50		2 863 103,50	2 579 414,67
<b>Charges constatées d'avance</b>					
Charges constatées d'avance		25 041,01		25 041,01	22 257,37
<b>TOTAL III</b>		<b>2 928 123,46</b>		<b>2 928 123,46</b>	<b>2 642 969,50</b>
<b>Frais d'émission des emprunts</b>					
Frais d'émission des emprunts					
<b>TOTAL IV</b>					
<b>Prime de remboursement des emprunts</b>					
Primes de remboursement des emprunts					
<b>TOTAL V</b>					
<b>Ecart de conversion Actif</b>					
Ecart de conversion Actif					
<b>TOTAL VI</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>10 651 919,64</b>	<b>-3 907 464,47</b>	<b>6 744 455,17</b>	<b>6 735 397,83</b>

**PASSIF**

Arrêté au 31/12/2023

31/12/2022

Durée 12 mois

12 mois

<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres complémentaires	381 538,01	381 538,01
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves pour projet de l'entité	982 253,26	927 398,13
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	982 253,26	927 398,13
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau	55 582,87	55 506,37
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	42 811,00	42 811,00
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		
Excédent ou déficit de l'exercice	201 357,05	54 931,63
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		
<b>Situation nette (sous-total)</b>		
Situation nette (sous-total)	1 620 731,19	1 419 374,14
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
Subventions d'investissement	392 326,44	418 668,45
<b>Provisions réglementées</b>		
Provisions réglementées	1 027 475,47	1 041 566,02
	<b>TOTAL I</b>	<b>3 040 533,10</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs et donation</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donation	79 999,34	86 666,34
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés	238 935,20	131 948,63
	<b>TOTAL II</b>	<b>318 934,54</b>
<b>Comptes de Liaison</b>		
<b>Comptes de Liaison</b>		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>Provisions</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour risques	77 000,00	77 000,00
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges	333 063,34	295 669,37
	<b>TOTAL IV</b>	<b>410 063,34</b>
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatif</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 377 754,92	2 506 137,05
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
Emprunts et dettes financières diverses	7 768,25	8 124,76
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>		
Avances et acomptes sur commandes		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 452,10	115 951,57
<b>Dettes des legs ou donations</b>		
Dettes des legs ou donations		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Dettes fiscales et sociales	451 392,65	367 809,98
<b>Dettes sur immobilisations, comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes (d'exploitation)</b>		
Autres dettes (d'exploitation)	56 532,21	266 481,52
<b>Instruments de trésorerie</b>		
Instruments de trésorerie		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Produits constatés d'avance	9 024,06	
	<b>TOTAL V</b>	<b>2 974 924,19</b>
<b>Ecarts de conversion Passif</b>		
<b>Ecarts de conversion Passif</b>		
	<b>TOTAL VI</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 744 455,17</b>	<b>6 735 397,83</b>

# Compte de résultat

## CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

	Arrêté au :		31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>								
Cotisations	60,00	0,00	60,00	0,00				
Ventes de biens								
-dont ventes de biens en nature								
Ventes de services	1 683,00	0,04					1 683,00	
-dont parrainages								
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>1 683,00</b>	<b>0,04</b>					<b>1 683,00</b>	
concours publics	3 985 177,09	100,00	3 626 441,51	100,00	358 735,58	9,89		
Subventions d'exploitation	9 356,39	0,23	783,20	0,02	8 573,19	1 094,64		
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable								
. Dons manuels								
. Mécénats			12 260,00	0,34	-12 260,00	-100,00		
. Legs, donations et assurances-vie								
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>			<b>12 260,00</b>	<b>0,34</b>	<b>-12 260,00</b>	<b>-100,00</b>		
Contributions financières	24 615,02	0,62	24 239,98	0,67	375,04	1,55		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>4 019 148,50</b>	<b>100,85</b>	<b>3 663 724,69</b>	<b>101,03</b>	<b>355 423,81</b>	<b>9,70</b>		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	82 724,04	2,08	90 915,62	2,51	-8 191,58	-9,01		
Utilisations des fonds dédiés	99 542,99	2,50	32 978,35	0,91	66 564,64	201,84		
Autres produits			834,72	0,02	-834,72	-100,00		
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>4 203 158,53</b>	<b>105,47</b>	<b>3 788 513,38</b>	<b>104,47</b>	<b>414 645,15</b>	<b>10,94</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Autres achats et charges externes	770 041,85	19,32	701 916,34	19,36	68 125,51	9,71		
Impôts, taxes et versements assimilés	234 498,31	5,88	182 890,50	5,04	51 607,81	28,22		
Salaires et traitements	1 972 866,12	49,51	1 804 491,05	49,76	168 375,07	9,33		
Charges sociales	753 174,44	18,90	677 634,64	18,69	75 539,80	11,15		
Dotations aux amortissements	286 840,30	7,20	293 334,57	8,09	-6 494,27	-2,21		
Autres charges	4 133,88	0,10	4 096,19	0,11	37,69	0,92		
Dotations aux provisions	43 372,81	1,09	67 753,98	1,87	-24 381,17	-35,98		
Report en fonds dédiés	199 862,56	5,02	40 796,79	1,12	159 065,77	389,90		
Aides financières								
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>4 264 790,27</b>	<b>107,02</b>	<b>3 772 914,06</b>	<b>104,04</b>	<b>491 876,21</b>	<b>13,04</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-61 631,74</b>	<b>-1,55</b>	<b>15 599,32</b>	<b>0,43</b>	<b>-77 231,06</b>	<b>-495,09</b>		
<b>Produits financiers</b>								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im.								
Autres intérêts et produits assimilés	61 954,88	1,55	7 792,78	0,21	54 162,10	695,03		
Reprises/provisions et transfert de char								
Différences positives de change								
Produits net/cession des V.M.P								
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>	<b>61 954,88</b>	<b>1,55</b>	<b>7 792,78</b>	<b>0,21</b>	<b>54 162,10</b>	<b>695,03</b>		
<b>Charges financières</b>								
Dotations amort., dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées	40 550,40	1,02	42 376,97	1,17	-1 826,57	-4,31		
Différences négatives de change								
Charges nettes/cessions des V.M.P.								
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV</b>	<b>40 550,40</b>	<b>1,02</b>	<b>42 376,97</b>	<b>1,17</b>	<b>-1 826,57</b>	<b>-4,31</b>		
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>21 404,48</b>	<b>0,54</b>	<b>-34 584,19</b>	<b>-0,95</b>	<b>55 988,67</b>	<b>-161,89</b>		
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>-40 227,26</b>	<b>-1,01</b>	<b>-18 984,87</b>	<b>-0,52</b>	<b>-21 242,39</b>	<b>111,89</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>								
Sur opération de gestion	215 101,23	5,40			215 101,23			
Sur opération en capital	26 692,01	0,67	28 436,98	0,78	-1 744,97	-6,14		
Reprises/provisions et transfert de char	60 943,26	1,53	55 907,74	1,54	5 035,52	9,01		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>	<b>302 736,50</b>	<b>7,60</b>	<b>84 344,72</b>	<b>2,33</b>	<b>218 391,78</b>	<b>258,93</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>								
Sur opération de gestion								
Sur opération en capital	23,48	0,00	1 950,25	0,05	-1 926,77	-98,80		
Dotation aux amortissements et aux prov.	46 852,71	1,18	6 883,97	0,19	39 968,74	580,61		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>	<b>46 876,19</b>	<b>1,18</b>	<b>8 834,22</b>	<b>0,24</b>	<b>38 041,97</b>	<b>430,62</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>255 860,31</b>	<b>6,42</b>	<b>75 510,50</b>	<b>2,08</b>	<b>180 349,81</b>	<b>238,84</b>		
Participation des salariés								
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII</b>								
Impôts sur les bénéfices	14 276,00	0,36	1 594,00	0,04	12 682,00	795,61		

# Compte de résultat

## CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

	Arrêté au : 31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>TOTAL VIII</b>	14 276,00	0,36	1 594,00	0,04	12 682,00	795,61
<b>PRODUITS</b>	4 567 849,91	114,62	3 880 650,88	107,01	687 199,03	17,71
<b>CHARGES</b>	4 366 492,86	109,57	3 825 719,25	105,50	540 773,61	14,14
<b>Total XI</b>						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
<b>TOTAL XI</b>						
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	201 357,05	5,05	54 931,63	1,51	146 425,42	266,56

# Compte de résultat

## CONSOLIDE ASSOCIATION LA RIBAMBELLE

	Arrêté au :		31/12/2023		31/12/2022		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
<b>Contributions Produits</b>								
Dons en nature								
Prestation en nature	6 750,00	0,17	8 725,00	0,24	-1 975,00	-22,64		
Bénévolat								
<b>CONTRIBUTIONS PRODUITS</b>	<b>6 750,00</b>	<b>0,17</b>	<b>8 725,00</b>	<b>0,24</b>	<b>-1 975,00</b>	<b>-22,64</b>		
<b>Contributions Charges</b>								
Secours en nature								
Mises à disposition gratuite de biens et services	6 750,00	0,17	8 725,00	0,24	-1 975,00	-22,64		
Prestations en nature								
Personnel bénévole								
<b>CONTRIBUTIONS CHARGES</b>	<b>6 750,00</b>	<b>0,17</b>	<b>8 725,00</b>	<b>0,24</b>	<b>-1 975,00</b>	<b>-22,64</b>		

ANNEXE

SOMMAIRE

- 1. INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE**
  - 1.1. Description de l'objet social de l'association
  - 1.2. Faits significatifs de l'exercice
- 2. INFORMATION AU TITRE DES PRINCIPES ET METHODES DE BASE**
  - 2.1. Principes généraux
  - 2.2. Changements liés à la réglementation comptable
  - 2.3. Evaluation des immobilisations et amortissements
  - 2.4. Evaluation des stocks et en-cours
  - 2.5. Evaluation des créances et dettes
  - 2.6. Evaluation des provisions pour risques et charges
- 3. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF**
  - 3.1. Immobilisations brutes
  - 3.2. Amortissements des immobilisations
  - 3.3. Echéances des créances
  - 3.4. Autres postes du bilan actif
- 4. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF**
  - 4.1. Provisions
  - 4.2. Echéances des dettes
  - 4.3. Autres postes du bilan passif
  - 4.4. Fonds dédiés
  - 4.5. Subventions d'investissements
  - 4.6. Variation des fonds propres
- 5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**
  - 5.1. Crédit bail
  - 5.2. Ventilation des produits
  - 5.3. Transferts de charges
  - 5.4. Produits et charges exceptionnels
  - 5.5. Analyse du résultat
- 6. AUTRES INFORMATIONS**
  - 6.1. Valorisation des contributions volontaires en nature
  - 6.2. Dettes garanties par des sûretés réelles
  - 6.3. Autre informations significatives
  - 6.4. Faits postérieurs à l'exercice

# EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

## 1. INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE

### 1-1 Description de l'objet social de l'association

L'Association "LA RIBAMBELLE" a pour objet :

- d'assurer l'existence et le fonctionnement du dispositif Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique ,
- de mettre en œuvre toutes actions allant dans le sens de ses compétences : prise en charge éducative, thérapeutique et pédagogique des enfants et adolescents qui lui sont confiés dans le cadre des structures existantes et à venir.

Le périmètre d'intervention comprend :

- un service enfant situé au Montcel, 260 route du chef lieu : hébergement (22 places) et accueil de jour (13 places)
- un service adolescents situé à Aix les Bains au 271 Bd Amélie Gex : hébergement (20 places) et accueil de jour (13 places)
- un Service Spécialisé de Soins à Domicile situé à Aix les Bains , 95 bd Lepic : Ambulatoire (26 places)

### 1-2 Faits significatifs de l'exercice

- Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyen ( CPOM) au 1/1/2020 signé avec l'ARS le 31/12/2019 et couvrant la période 2020-2024

- par prudence, la provision pour risque constituée, à hauteur de 77 000 € afin de couvrir une éventuelle reprise de la dotation globale de l'ARS pendant le 1er confinement suite à la fermeture de l'internat est maintenue sur 2023

-Un changement de modalité d'évaluation de la provision de départ à la retraite comptabilisée avec une prise en compte de la totalité des salariés au 31/12/2021 ( auparavant n'étaient pris en compte que les salariés de plus de 50 ans )

- la reprise de 200K€, un trop versé de l'ARS en 2009 est repris sur 2023 , suite à leur validation par mail

- les comptes annuels de l'exercice 2023 se traduisent ainsi :

<b>Total bilan :</b>	<b>6 744 455</b>
<b>Total des produits :</b>	<b>4 567 850</b>
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>201 357</b>
<b>Durée de l'exercice :</b>	<b>12 mois</b>

- Le résultat de établissement est de 201 668,78 € pour le DITEP en 2023.

## 2. INFORMATION AU TITRE DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2-1 Principes généraux

\*Les comptes annuels de l'exercice 2023 ( 1er janvier au 31 décembre ) ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2019-04 du 8 novembre 2019.

\*Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

\*La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

\*Seules sont exprimées les informations significatives.

## **2.2. Changements liés à la réglementation comptable**

Changements comptables liés à la nouvelle réglementation comptable applicable au 1er janvier 2020 conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2019-04 du 8 novembre 2019

La mise en œuvre de ce nouveau règlement impacte la présentation des fonds propres de l'association à compter du 01/01/2020

## **2.3. Evaluation des immobilisations et amortissements**

Les amortissements sont calculés de la façon suivante :

Logiciels	L	Durée	0 à 3 ans
Constructions	L	Durée	15 à 40 ans
Matériel & Outillage	L	Durée	4 à 10 ans
Matériel de transport	L	Durée	2 à 5 ans
Matériel, Mobilier de bureau	L	Durée	1 à 10 ans
Agencements, Installations	L	Durée	3 à 20 ans

Concernant le bâtiment, il a été pratiqué la méthode des composants.

## **2.4. Evaluation des stocks et en-cours**

NEANT

## **2.5. Evaluation des créances et dettes**

Elles sont valorisées à leur valeur d'origine.

Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où la recouvrabilité de la créance est incertaine.

## **2.6. Evaluation des provisions pour risque et charges**

Elles sont estimées en fonction des éléments connus lors de l'arrêt des comptes

Elles concernent , les indemnités de fin de carrière et les risques de diverse nature

# **3. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF**

## **3.1. Immobilisations brutes**

début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
------------------	--------------	------------	----------------

Immobilisations incorporelles	26 449	0	0	26 449
Terrains	33 459			33 459
Constructions sur sol propre	6 421 761	0	0	6 421 761
Install techniques, Matériel/ outillage industriel	214 748	1 727	20 238	196 237
Install générales agencements aménagement divers	656 110	0	0	656 110
Matériel de transport	157 660	0	494	157 166
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	212 700	9 017	0	221 717
Autres Immobilisations financières	10 897	0	0	10 897
Immobilisations en cours	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>7 733 784</b>	<b>10 744</b>	<b>20 732</b>	<b>7 723 796</b>

### 3.2. Amortissements des immobilisations

	début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
Site internet	12 851	5 932	0	18 783
Terrains	0			0
Constructions sur sol propre	2 694 512	189 558	0	2 884 071
Install techniques, Matériel/ outillage industriel	187 241	6 247	20 238	173 251
Install générales agencements aménagement divers	522 533	32 583	0	555 116
Matériel de transport	69 744	34 082	494	103 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	154 474	18 438	0	172 912
Autres Immobilisations financières	0			0
Immobilisations en cours	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>3 641 356</b>	<b>286 840</b>	<b>20 732</b>	<b>3 907 464</b>

### 3.3. Echéances des créances

	Montant brut	A 1 an	A plus 1 an
Autres créances	36 703	36 703	
Usagers et comptes rattachés	0	0	
Autres immo financières	6 775	0	6 775
	-		
<b>TOTAL</b>	<b>43 478</b>	<b>36 703</b>	<b>6 775</b>

### 3.4. Autres postes du bilan actif

Produits à recevoir	29 953
Charges constatées d'avance	25 041
Valeurs mobilières de placement	

#### 4. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF

##### 4.1 Provisions

	début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
Provisions règlementées	1 041 566	46 853	60 943	1 027 475
Provisions pour IDR	295 669	43 373	5 979	333 063
Provisions pour risques	77 000	0		77 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 414 235</b>	<b>90 226</b>	<b>66 922</b>	<b>1 437 539</b>

##### 4.2. Echéances des dettes

	Montant brut	A 1 an	A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts étab de crédit (1)	2 377 755	130 150	539 231	1 708 374
Empr dettes fi divers	7 768	7 768		
Dettes fournisseurs	72 452	72 452		
Dettes fiscales et sociales	451 393	451 393		
Dettes immo et rattachées	0	0		
Autres dettes	56 532	56 532		
	-			
<b>TOTAL</b>	<b>2 965 900</b>	<b>718 295</b>	<b>539 231</b>	<b>1 708 374</b>

(1) dont concours bancaires = 0 €

##### 4.3. Autres postes du bilan passif

Charges à payer	62 484
Produits constatés d'avance	9 024
Autres fonds propres	
Divers	

##### 4.4. Fonds dédiés

	début d'exercice	Augmentation	diminution	fin d'exercice
192- s/ subvention fonctionnement	218 615	199 863	99 543	318 935
195- s/ dons manuels				0
197-s/legs et donations affectés				
<b>TOTAL</b>	<b>218 615</b>	<b>199 863</b>	<b>99 543</b>	<b>318 935</b>

##### 4.5. Subventions d'investissements

Subvention	Renouvelable		Non Renouvelable	
	Avec droit de reprise	Sans droit de reprise	Avec droit de reprise	Sans droit de reprise
Bien				
Renouvelable				
Non renouvelable				392 326

##### 4.6. Variation des fonds propres

nature des provisions et des réserves	Montant début exercice	Affectation Résultat	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>					
Excédent affecté à l'investissement	409 578	0	14 855		424 433
Excédent affecté à l'investissement d'un cpom	0				0
Réserve de compensation	310 071		0		310 071
Réserve d'amortissement	207 749		40 000		247 749
Réserve de trésorerie	0			0	0
Report à nouveau	12 695	77			12 772
Autres fonds propres	381 538				381 538
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>54 932</b>	<b>54 932</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>201 357</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>					<b>0</b>
Fds associatifs avec droite de reprises					0
Provisions réglementées	1 041 566		46 853	60 943	1 027 475
Report à nouv pour mesures exploitations	42 811	0	0	0	42 811

## 5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Crédit bail (K€) : NEANT

	Terrain / constructions	Autres biens mobiliers	Total
Montant HT pris dans l'exercice			
Montant TTC des redevances restant à payer			
à moins d'un an			
à plus d'un an			
Valeur résiduelle			

### 5.2. Ventilation des produits

Les produits de l'association se ventilent comme suit :

Concours publics	3 985 177
Prestations de services cotisations	1 743
Subventions d'exploitation	9 356
ressources liées à la générosité du public	0
contributions financières	24 615
Autres : Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	82 724
Utilisation des fonds dédiés	99 543
autres produits	0
Produits financiers	61 955

Produits exceptionnels

302 737

**Total des produits de fonctionnement**

4 567 850

**5.3. Transferts de charges (en €)**

Le poste de transferts de charges s'élevant à 82 724 réparti :

- des charges d'exploitation pour 82 724
- des charges financières pour
- des charges exceptionnelles pour

**5.4. Produits et charges exceptionnels**

Produits	302 737
Charges	46 876

Il s'agit de quote-part de subvention, cession d'actif, de dotation aux amortissement pour 299 355€ et reprises de provisions.

**5.5. Analyse du résultat**

Le résultat de cet exercice s'élève à un excédent de : 201 357 €

siège 807,17  
DITEP 200 549,88

**6. AUTRES INFORMATIONS**

**6.1. Valorisation des contributions volontaires en nature**

frais de déplacement des administrateurs : 0,00 €  
valorisation du temps passé par les administrateurs : 6 750,00 €

**6.2. Dettes garanties par des sûretés réelles :**

	Valeur d'origine	Valeur résiduelle
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit*	3 048 000	2 377 755
Emprunts et dettes diverses		
Avances et acomptes reçus s/commande en cours		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes s/immobilisations & comptes rattachés		
Autres dettes		

\*caution de la ville d' Aix les Bains

**6.3. Autres informations significatives**

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 7 720 €

**6.4 Faits postérieurs à la clôture de l'exercice**

NEANT